

# **FINANCEMENT DES ENTREPRISES**

## **MBF2**

**4223**

MAI 2017  
ENSEIGNANT : Mme MASSET

***ATTENTION***

*La calculatrice est autorisée*

*Ne pas utiliser de crayon papier*

***REPONSES BREVES ET PRECISIES***

***4 exercices***

## Exercice 1 CINEMA « MBF2 »

Hier, comme toutes les semaines, Pierre se rend au cinéma « Le MBF2 », classé « Art et Essai », de son quartier. Mais en arrivant, une affiche l'informe que le cinéma a cessé ses opérations « provisoirement ».

Il s'interroge et il rencontre le projectionniste qui lui rapporte que cette situation est survenue parce qu'il avait été impossible de programmer 5 films générant au moins 250 000 € de recettes. Il poursuit en ajoutant que, selon la direction, l'entreprise avait des difficultés d'accès aux films à plus large public et d'une façon générale plus de dettes que de liquidités.

Lors de sa création, il y a 15 ans, ce cinéma a été financé par un prêt de 2000 K€ pour acquérir les actifs nécessaires à son exploitation (salles, fauteuils, agencement, matériels de projection...). Depuis, cette salle autofinancit ses opérations à près de 90 % en diffusant environ 150 titres annuellement. Cependant, tous les films ne sont pas équivalents : 80 % de la programmation est composée de films d'auteur et de niche qui rapportent 20 % des recettes tandis que 20 % de la programmation est composée de titres indépendants à plus large portée auprès du public qui génèrent 80 % des revenus de billetterie.

La concurrence entre les salles a toujours été forte et le cinéma « La Mésange » de la ville d'à côté, met beaucoup de pression pour obtenir la diffusion exclusive de films sur une période allant jusqu'à quelques semaines.

La dernière crise du cinéma a été déclenchée car, au moment des fêtes de fin d'année, la programmation des films grand public a été retardée, du fait des distributeurs, jusqu'à quatre semaines après leur sortie dans les salles très proches géographiquement. La directrice du cinéma « MBF2 » a qualifié cette pratique de sortie en paliers.

- Le projectionniste s'interroge sur l'avenir du cinéma et de son emploi

### Questions

1. Quel est le problème?
2. Est-ce la première fois que ce problème est observé? Pourquoi. Cette fois-ci, la fermeture du cinéma est-elle probable ?
3. Quelles solutions sont envisageables?

## Exercice 2 DPAM

### **Sergent Major négocie la reprise de DPAM-Publié le 11/12/2015 à 10:35**

Le distributeur de vêtements pour enfants Sergent Major est en "négociation exclusive" pour la reprise de son concurrent Du pareil au même (DPAM). "Il s'agit d'une négociation exclusive en vue d'un rapprochement entre les deux sociétés", a indiqué à l'AFP le service de communication de Sergent Major sans autre détail

Sergent Major, détenu par les fonds Siparex et Edrip, "va injecter environ 50 millions d'euros" dans DPAM, indique le quotidien *les Echos*, ajoutant que le repreneur a obtenu des créanciers de DPAM qu'ils repoussent leurs échéances de dette.

"La transaction reste soumise aux autorités de la concurrence: ce rapprochement va constituer un groupe de plus de 400 millions de chiffre d'affaires, fort d'un millier de points de vente, entre les succursales, affiliés et franchisés de chacun des réseaux, avec une présence dans plus d'une vingtaine de pays", affirme Les Echos.

Fondée en 1987 par Olivier Zemmour, l'enseigne Sergent Major a affiché un chiffre d'affaires de 215 millions d'euros en 2014, pour un résultat opérationnel de 20 millions d'euros. La marque avait repris le spécialiste de la naissance Natalys en 2006. Grevé par 50 millions de dettes, DPAM fait l'objet d'une procédure de conciliation devant le tribunal de commerce depuis l'été dernier, pour trouver un accord avec ses créanciers. Son propriétaire, Olivier Halley, a déjà injecté 70 millions d'euros dans l'entreprise, selon *Les Echos*. DPAM a aussi racheté Petits Petons et Tout compte fait en 2010.

### Questions

1. Citez les ressources internes et externes dont dispose une entreprise pour financer son développement
2. Citez les avantages de la dette financière
3. Citez les inconvénients de la dette financière
4. Cette entreprise est-elle en détresse financière ? expliquez (5lignes maximum)
5. Plutôt qu'une cession pourquoi ne pas avoir eu recours à une augmentation de capital ?
6. La dette hybride est-elle une solution envisageable ? (5lignes maximum)
7. Quel aurait été l'avantage pour DPAM d'avoir recours à la dette hybride ? (2 lignes maximum)
8. Que signifie la règle d'or ?

### **Exercice 3 VIVARTE»**

Huffpost-6-1-2017

"Vivarte doit retrouver un actionnariat stable, mettre fin au LBO de 2007 qui tenait plus de la 'cavalerie financière' que de la création de valeur, et revenir à son métier essentiel, la chaussure", explique au *HuffPost* Marc Lelandais, PDG du groupe de 2012 à 2014, aujourd'hui à la tête de la société de conseil Pacello & Co

#### **Questions**

1. Expliquez pourquoi un LBO est une forme de réduction de capital. (5 lignes maximum)
2. Citez un avantage
3. Citez un risque d'un LBO
4. Un LBO peut-il fonctionner sans dette ? Pourquoi ?
5. Pourquoi s LBO est-il qualifié de cavalerie financière ? (5 lignes maximum)

### **Exercice 4 SA MATIGNON (PRESENTEZ SOUS FORME DE TABLEAU)**

Les 200 000 actions de 200 euros de la SA MATIGNON sont évaluées à 350. A la suite de difficultés de trésorerie les actionnaires acceptent de ne pas exercer leurs droits de souscription à l'occasion d'une augmentation de capital portant sur 5000 titres émis à 300. Ceux-ci sont souscrits par une société financière MBF2 dont le prêt à la société s'élève à 1 400 000 et sera converti en actions.

#### **Questions**

1. Calculez le montant de l'augmentation de capital.
2. Citez un avantage de la technique de la conversion des créances en actions ?
3. Que signifie le « coup de l'accordéon » ?